## **REGLEMENT: CHAMPIONNAT INDIVIDUEL LAITON**

Il est réservé aux licenciés fonte et laiton des saisons 2016/2017

• <u>INSCRIPTION</u>: 25 € par club- Nombre de joueurs illimité par club. Confirmation des inscriptions sur place : de 9 h 00 à 9 h 30. Au-delà de cette plage horaire d'inscriptions = DISQUALIFICATION

Possibilité d'appeler les organisateurs : si pas d'appel téléphonique avant 9 h 30, l'inscription ne sera pas prise en compte. Si l'appel téléphonique est dans les délais mais absence avant le lancement du concours, ce joueur perdra sa 1ère partie par 13 à 0.

Début du Concours : 10 h 00. Possibilité de remplacer des joueurs manquants.

Aucune inscription supplémentaire sur place.

## \* PRINCIPE DU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL:

3 palets par joueur. Celui qui ne fait pas le point prend le maître. Les parties se jouent en 13 Pts sauf la finale en 15 pts. 4 ou 5 parties qualificatives tirées au sort selon le nombre de participants. Pour un nombre de joueurs supérieur à 128 : Les 64 1ers seront en principale, les 32 suivants en consolante A, les 32 suivants en consolante B, etc... avec 4 parties qualificatives. Pour un nombre inférieur à 128 : tous les tableaux se feront à 32 joueurs avec 5 parties qualificatives. Dans la mesure du possible, lors des parties qualificatives, il sera fait le nécessaire pour éviter de rencontrer un joueur du même club.

Les perdants du 1er tour <u>éliminatoire</u>, joueront un challenge. Le classement des perdants se fait sur la dernière partie (Exemple : un joueur perdant 13 à 10 sera devant un joueur ayant perdu 13 à 3).

## • FONCTIONNEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT INDIDUEL :

Le classement se fait sur le score de la partie perdue. 5 minutes pour se rendre à sa plaque sinon résultat 13-0.

En cas d'un nombre de joueurs impairs, le joueur exempt marque 13-7.

Si un problème informatique survient, un tirage se fera à la main.

Il sera fait le nécessaire pour éviter de faire jouer des joueurs du même club pendant les parties qualificatives uniquement. A partir de la phase éliminatoire, c'est un tirage au sort qui ne tient pas compte de l'appartenance du club.

- > 128 équipes : Après la 4<sup>ème</sup> partie, un classement provisoire sera affiché et devra être consulté pendant le temps du repas.
- < 128 équipes : 10 minutes seront accordées pour consulter les résultats. Pour les 2 cas de figure, attention des erreurs sont possibles sur ordinateur ou mauvais marquage par un joueur. Présence des arbitres à partir des 1/8ème de finale.

Tout joueur ne respectant pas le règlement, le travail des bénévoles ou toute autre personne présente lors de cet événement se verra sanctionnée d'une disqualification immédiate à cet individuel voire aux autres concours de palet à venir.

## \* **ATTRIBUTION DES COUPES** (à confirmer suivant le nombre d'inscrits)

Finale: les 16 premiers (si + de 128 équipes), si non, une coupe pour les 8 premiers.

Challenge Finale: les 2 finalistes - Consolante et Challenge: les 2 finalistes.

Du fait qu'il y ait 10 parties à jouer, la compétition ne pourra pas se terminer avant minuit, et ce, sans incidents. Pour tout retard au moment des confirmations des inscriptions veuillez contacter le : 06 81 65 37 87 ou 06 17 65 18 20

21 Bd Réaumur - 85013 La Roche sur Yon - 02 51 36 81 12 - contact@cdsmr85.com